

Bruges

La Ville respire, s'exprime, s'anime.

Novembre 2023

LETTRE
DU MAIRE
SPÉCIALE
DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE



Budget participatif

.....

VOUS PROPOSEZ VOS IDÉES,
VOUS DÉCIDEZ !



Chère Brugeaise, cher Brugeais,

Vous avez sans doute déjà participé à l'un des multiples rendez-vous de participation citoyenne que nous avons lancé depuis quelques années. Réunions publiques de quartier, rencontres du maire, réunions d'informations sur les travaux, concertations thématiques sur le sport, la place Jean Moulin ou encore le projet d'aménagement du quartier Terrefort, facebook lives... plus d'une vingtaine de rendez-vous ont été proposés ces derniers mois pour aller à votre rencontre, être à votre écoute et co-construire nos politiques publiques.

En tant qu'habitant, vous disposez d'une véritable expertise d'usage de notre ville, et d'un avis que nous prenons en haute considération. **Avec mon équipe, nous croyons à la force de l'intelligence collective pour faire émerger des projets concrets, au service de l'intérêt général, et qui permettent de faire évoluer positivement notre ville.**

Dernier né des dispositifs de démocratie citoyenne à Bruges, le budget participatif fait appel directement à votre créativité pour (ré)inventer ensemble notre ville, ses quartiers et ses rues. Débridez votre imagination, laissez-vous inspirer par ce qui existe ailleurs et que vous souhaiteriez voir se réaliser à Bruges et partagez-nous toutes vos idées avant le 12 novembre ! Ce sera ensuite aux Brugeaises et aux Brugeais de voter pour les projets qu'ils préféreront, et que nous réaliserons.

Brigitte Terraza
Maire de Bruges
Vice-Présidente de Bordeaux Métropole



Bruges



À vous de jouer !



Priorité du mandat, la participation citoyenne prend de multiples formes à Bruges. Le budget participatif, dont la première édition a été lancée en 2022, est l'un des nombreux dispositifs mis en place pour vous donner la parole et vous associer à l'évolution de la ville.

Le budget participatif citoyen est un dispositif qui permet aux Brugeaises et aux Brugeais de proposer et de voter l'affectation d'une partie du budget d'investissement de la ville. L'enveloppe dédiée à ces projets d'investissement portés par les citoyens est de 100 000€.

En 2022, la première édition du budget participatif citoyen a rencontré un vif succès : 79 projets déposés, 250 votants et 5 projets lauréats. Ces résultats témoignent d'une forte envie des habitants de participer à l'évolution de la ville. C'est pourquoi cette année encore, nous vous donnons à nouveau la parole !

Jusqu'au lundi 12 novembre, vous pouvez déposer vos projets en ligne sur la plateforme dédiée : www.jeparticipe-bruges.fr ou au format papier soit à l'accueil de l'Hôtel de Ville, soit à la Maison municipale du Tasta. Chaque projet déposé devra se concentrer sur une seule idée, en lien avec les deux thématiques de cette année « Art » et/ou « Vivre-ensemble ». En revanche, les projets doivent être ciblés sur l'investissement : ainsi tout projet de manifestation, festival, concert, ne pourra pas être retenu. Si un projet comportait plusieurs idées, il ne pourrait être retenu. Si vous avez plusieurs idées, vous déposez plusieurs projets. **Une idée = un projet.** Toute personne habitant, travaillant ou étudiant à Bruges, enfant de plus de 11 ans, adulte et association intervenant sur le territoire de Bruges peut proposer un projet et voter.

DEUX THÉMATIQUES ART & VIVRE ENSEMBLE

« N'attendez plus, en famille, entre amis, entre collègues, maintenant c'est à vous de jouer ! »

Parole d'élue

Isabelle LARCHÉ

Première adjointe au Maire
Finances, ressources humaines
et démocratie citoyenne



Rendez-vous sur la plateforme
www.jeparticipe-bruges.fr

3 Questions à Élora Gouraud, lauréate de la première édition

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?
Je m'appelle Élora, j'habite à Bruges depuis 2 ans, dans le quartier du Tasta avec ma petite famille, qui se compose de mon conjoint et mes deux enfants de 2 ans et 7 mois.

sur la ville. Grâce à de telles initiatives, n'importe qui peut proposer un projet. Cela permet de sortir des sentiers battus, de donner de nouvelles idées à la mairie. Chacun a sa façon de percevoir la ville et ça ne peut être que de la valeur ajoutée.

Vous faites partie des 5 projets lauréats de la première édition du budget participatif. Pouvez-vous nous faire un retour d'expérience ?

La thématique de cette année vous a-t-elle inspirée pour déposer un nouveau projet ?
La thématique « vivre-ensemble » m'inspire beaucoup et j'ai déjà proposé deux nouveaux projets qui j'espère toucheront les gens.

J'ai proposé le projet de créer une forêt comestible au parc Treulon pour faire connaître ce type d'agriculture et surtout montrer concrètement aux gens, notamment aux plus jeunes comment poussent les fruits et légumes. J'ai déposé le projet en ligne sur la plateforme qui est facile d'accès et j'en ai parlé autour de moi. Le projet avance bien, nous avons défini avec les services de la mairie les essences et sommes en train de valider l'architecture du paysage. Je suis contente de pouvoir valider les étapes, mon avis est bien pris en compte à chaque fois, donc c'est vraiment « mon projet ».

Le mot de la fin pour encourager les Brugeais à déposer un projet ?

Votre projet vous semble fou ou irréalisable ? Et si d'autres pensaient comme vous ? Il ne faut pas hésiter. Au pire, ça marche !

Selon vous, pourquoi est-ce important en tant que citoyen de participer à ce dispositif de démocratie participative ?

Je pense que c'est essentiel. On a parfois l'impression, en tant que citoyen, d'être trop insignifiant pour avoir une quelconque influence



Cérémonie des projets lauréats de la première édition du budget participatif le 21 octobre 2022

Rappel des grandes étapes à venir :

- À VOS PROJETS !**
JUSQU'AU 12 NOVEMBRE :
> Je consulte le règlement, je crée mon compte et je dépose mon projet en ligne ou sur papier à la mairie ou à la Maison municipale du Tasta.
- ÉTUDE DES PROJETS**
DU 13 NOVEMBRE AU 16 DÉCEMBRE :
> La faisabilité des projets est évaluée par la mairie.
- À VOS VOTES !**
DU 8 JANVIER AU 4 MARS :
> Je découvre les projets et je vote en ligne ou sur papier à la mairie ou à la Maison municipale du Tasta.
- LES LAURÉATS**
COURANT MARS :
> Les projets lauréats sont dévoilés. Ils seront mis en œuvre dans l'année.



Règlement et
participation sur :

www.jeparticipe-bruges.fr



Conseil municipal des enfants



Lancement de la seconde édition !

En 2021, l'équipe municipale a décidé de créer un Conseil municipal des enfants (CME) afin de donner la possibilité aux jeunes citoyens de s'exprimer, d'imaginer et de participer aux projets de la Ville. Le premier mandat clos, la 2^{ème} édition du Conseil municipal des enfants est lancée !

- ✓ **Le Conseil municipal des enfants est composé de 20 conseillers et conseillères** soit 1 élue fille et 1 élu garçon de CE2 et 1 élue fille et 1 élu garçon de CM1 pour chaque école de la ville.
- ✓ **Tous les élèves de CE2 et de CM1 peuvent candidater.** Une déclaration de candidature doit être complétée puis remise aux enseignants ou à l'accueil de la mairie au plus tard le lundi 20 novembre.
- ✓ **Les élections des conseillères et des conseillers ont lieu du 12 au 14 décembre** après une campagne électorale (exposition des idées / projets au format affiche), qui se déroulera du 4 au 11 décembre.



Gôûter de fin de mandat avec les membres du CME devant l'Hôtel de ville

- ✓ **Le premier Conseil s'installera en janvier prochain.** Il se réunira 4 fois par an pour échanger et contribuer à développer des projets en lien avec le développement durable et la cohésion sociale entre autres.
- ✓ **Une fois élus, les membres du Conseil municipal des enfants s'engagent pour un mandat d'une durée de deux ans (2023-2025).** Ils se réuniront 6 mardis dans l'année.
- ✓ Pour plus d'informations vous pouvez contacter Gilles Trezeguet, coordinateur du projet : g.trezeguet@mairie-bruges.fr



À lire : la plaquette « Conseil municipal des enfants : 2^{ème} édition »
www.mairie-bruges.fr

Tribunes libres

Parole de la majorité

Avec cette 2^{nde} édition du budget participatif, nous répondons à nouveau à un engagement pris devant les électeurs en 2020 : donner encore plus la parole aux citoyens et offrir la possibilité à chacun d'être acteur de sa ville. Réunions publiques, Facebook live du Maire, élection d'un Conseil Municipal des Enfants, consultations ciblées... les outils offerts aux Brugeaises et Brugeais sont nombreux. Nous vous invitons à y participer.

Les élus de la Majorité :

Brigitte TERRAZA, Isabelle LARCHÉ, Frédéric GIRO, Bernadette CENDRÈS, Sébastien BRINGTOWN, Nathalie GRIN, Gérard AYNIÉ, Emmanuelle LAMARQUE, Gonzalo CHACON, Pierre CHAMOULEAU, José BARATA, Monique CASTET, Pierre CHASTANG, Sylvie DESCAMPS, Isabelle BESSON, Catherine CESTARI, Thierry DUBUISSON, Fabrice FRESQUET, Isabelle PLANA, Valérie QUESADA, Stéphanie VIOLEAU, Michèle YON, Fabien CATOIRE, Frédéric CLERMONT, Kévin LACARRÈRE, Géraldine TROUVÉ-ZURITA.

Parole des oppositions

Le budget participatif, dont nous proposons la mise en place, représente une véritable avancée. Notre groupe veillera à ce que le mode participatif, au cœur de notre projet en 2020, s'étende de plus en plus. Plus que jamais, avec vous pour Bruges.

Les élus du groupe Avec vous pour Bruges !
Hortense CHARTIER, Marc RAYNAUD, Corinne RENARD, Grégory NAU. avec.vous.pour.bruges@gmail.com

La majorité essaye de faire oublier la forte augmentation de l'ensemble des tarifs municipaux en communiquant sur un budget participatif symbolique. Nous regrettons cette méthode.

Les élus du groupe Bruges En Mieux
Delphine LACOMBE-PRUNIER, Michaël GISQUET, Guillaume BOURROUILH-PARÈGE. brugesenmieux33@gmail.com

Lettre du Maire *spéciale Démocratie participative*
2023. Directrice de la publication : Brigitte TERRAZA. Imprimée à 11 000 exemplaires.
Crédits photos : Adobestock / Ville de Bruges.